

ECOLE MATERNELLE DE PEYNIER
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
du Lundi 6 novembre 2017

1- INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

Comme il est stipulé dans la loi du 8 juillet 2013 et dans la note de l'inspection académique :

- Le Conseil d'école est l'instance principale de l'école et il est présidé par la Directrice d'école.

Madame Moret installe le nouveau Conseil d'Ecole en présentant chacun des membres du Conseil d'Ecole présents ce soir :

Nous commençons par les Elus et représentants de la Mairie

- Monsieur AUBERT, Adjoint au Maire, chargé des Affaires Scolaires remplace le maire
- Monsieur MAUNIER, Adjoint au maire, chargé des Travaux

Nous poursuivons par les Elus et représentants des parents d'élèves

- Mesdames BON, DABLAINVILLE, FRISCIA et WALTER, représentantes des parents d'élèves
- Monsieur GONDOLLON, représentant des parents d'élèves

Maintenant les Enseignants

- Mesdames AMBLARD, DUGAT, REVEILLAC et SAPPA enseignantes
- Monsieur BRIGNOLE, enseignant
- Madame MORET enseignante et directrice
- Madame AZAIS, psychologue scolaire

Madame MORET a invité 2 personnes dont la consultation lui semble utile :

- Madame DAFFOS, Coordinatrice Enfance et Jeunesse
- Monsieur MANTE, Responsable des Services Techniques

MEMBRES EXCUSES :

- Monsieur le Maire de Peynier
- Madame THIABAULT, Directrice Générale des Services, membre invité

Modalités de convocation :

Elles seront données 15 jours avant le Conseil d'Ecole.

Les questions diverses devront être soumises à la Directrice dans un délai de 7 jours avant le conseil d'école afin qu'elles puissent être correctement traitées.

Modalités de délibération :

Le Conseil d'Ecole :

- Vote le règlement
- Donne son avis et ses suggestions sur le fonctionnement de l'école
- Donne son accord sur les activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- Est informé sur la composition des classes
- Est informé sur les principes de choix des manuels et matériels scolaires
- Est informé de l'organisation des rencontres avec les parents d'élèves
- Se réunit au moins une fois par trimestre
- Il peut être réuni à la demande de la Directrice d'école ou de la moitié de ses membres
- Le compte rendu sera affiché dans le panneau d'information

Horaire des Conseils d'école de cette année :

Les enseignants des deux écoles souhaitent maintenir l'horaire de 17h30 pour des raisons de bon fonctionnement de l'école (avec les NAP le vendredi, nous travaillons toujours le lendemain des CE et beaucoup d'entre nous n'habitent pas Peynier) et rappellent que les parents disposent de suppléants.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

- 252 électeurs inscrits, 80 votants et 73 suffrages exprimés
- 31,75 % de participation, 33,2% l'an passé alors que nous avons noté une baisse de 10% par rapport à l'année précédente.

La mise sous enveloppe n'a pas posé de grandes difficultés cette année du fait de la pose des étiquettes nominatives par notre secrétaire. Les parents ont exprimé leur satisfaction.

2- VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Aucun changement n'a été demandé cette année. La reconduction du règlement intérieur a donc été voté à l'unanimité.

3- SEMAINE SCOLAIRE 2018/2019

La mairie envisage de revenir à la semaine des 4 jours et a consulté les différents partenaires que sont les enseignants et les parents.

Résultats de la consultation des familles : taux de participation 71% en maternelle 78% en élémentaire
=> 286 bulletins en tout

Répartition globale : NON 15% OUI 85%

Résultats de la consultation des enseignants de l'école maternelle : OUI à 100%

Nous procédons au vote du Conseil d'Ecole concernant l'organisation pour la rentrée scolaire prochaine 2018/2019.

La directrice propose les bulletins et présente la liste électorale composée :

- De 2 élus mairie
- Des représentants des parents titulaires au nombre de 5
- Des enseignants en poste au nombre de 6
- De la psychologue scolaire intervenant à l'école

Résultats du vote : les 14 votants ont répondu OUI à la semaine des 4 jours.

4- EFFECTIFS : RENTREE DE SEPTEMBRE 2018

PS NES EN 2015 : 46 élèves en recoupant la liste naissances mairie, la liste crèche et les dossiers des élèves présents à l'école aujourd'hui.

MS NES EN 2014 : 46 élèves

GS NES EN 2013 : 38 élèves

Soit 130 élèves prévus à ce jour pour septembre 2018 (26 élèves de moyenne par classe).

Nombre d'enfants nés en 2016 inscrits à la crèche : autour de 25, ce qui est un effectif conséquent..

5- HYGIENE ET SECURITE

Madame Moret informe que l'exercice feu a eu lieu le jeudi 14 septembre à 10h du matin (RAS) et l'exercice intrusion le jeudi 19 octobre 2017 de 15h50 à 16h10. Les élèves ont été confinés dans leur classe pendant 20 mn, portes et volets fermés. Les enseignants avaient auparavant préparé les élèves en leur proposant quelques jeux (roi du silence, cartes codées).

Certaines clés s'avèrent manquantes ou inutilisables (la porte de la classe rose ne se ferme pas de l'intérieur). Un bilan sera effectué de manière à remédier à ce problème.

Un second exercice feu devra avoir lieu au cours du second trimestre ainsi qu'un exercice confinement dans la salle de motricité => date à fixer

Madame Moret informe que deux personnes sont venues à l'école au sujet de la vidéo surveillance, la mairie informe qu'elle sera effectivement mise en place rapidement.

Madame Moret demande à ce que l'éclairage devant le portail côté cour et dans le chemin soit réparé. Monsieur Mante va s'en occuper.

6- COOPERATIVE SCOLAIRE

Nous avons commencé l'année scolaire dernière avec 1929,92€ sur notre compte coopératif et nous l'avons terminée avec la somme de 1788,02 €.

A ce jour, un grand nombre de familles a donné sa participation financière à la coopérative, il nous en manque une petite quinzaine. Les enseignants sont très satisfaits de la forte participation financière des parents et les en remercient.

Nous allons rentrer aux environs de 1400€ de dons des familles.

Nous avons également reçu les paiements des photographies scolaires, la coopérative scolaire gardera 30% des entrées. Madame Moret établira la balance dès que les paiements des derniers retirages seront encaissés et que les paiements aux photographes seront effectués.

- Les entrées kermesse pour 1667,67 € du mois de juin 2017 => bénéfice autour de 1000€

Pour l'an passé les postes des principales dépenses ont été :

- La cotisation OCCE année passée de 375,12 €, cette année
- Les spectacles carnaval pour 1264,50 €
- Les sorties scolaires s'élèvent à 0 € du fait de l'aide de l'UPEP pour les entrées au Bois des lutins (245€), du budget mairie qui a couvert les transports et l'entrée à la Maison de Cézanne (2000€) et de la gratuité grâce au Projet Musée des GS pour les entrées au Musée Granet et à La Chapelle des Pénitents.
- Les lots kermesse pour 314,59 €
- Les ingrédients des petits déj de MVE
- La housse pour le canapé BZ et les meubles du hall d'entrée
- Du matériel spécifique aux projets de classe : affiches d'art et cadres, puzzles d'art, albums, CD ...

7- PROJET D'ECOLE

Quatre axes de travail ont été retenus à partir des 4 dimensions imposées par le Ministère et des constats et diagnostics que les enseignants ont effectués.

- **La Dimension 1 concerne l'amélioration des résultats au regard du socle commun**

Nous avons choisi de travailler :

- sur le développement des capacités d'attention et surtout de concentration,
- sur le développement de l'autonomie et la capacité d'entrer seul dans la tâche
- et sur l'enrichissement du vocabulaire en privilégiant le sens des mots

Nous avons mis en place des ateliers d'accueils dirigés dans toutes les classes, adaptés selon le niveau des élèves.

Ces ateliers d'accueil autonomes facilitent le changement de statut de l'enfant vers l'élève et favorisent leur autonomie, leur implication dans les apprentissages et leur goût de l'effort et du travail mené à son terme (contrat).

Nous poursuivons également notre travail sur la tenue de « vrai » crayon (gris et couleur) avec une diminution significative de l'utilisation des feutres qui ne permettent pas à l'élève de conscientiser la préhension et la gestion de son outil.

Nous travaillons également à la préparation de l'apprentissage de l'écriture cursive avec notre alphabet orienté qui limite au maximum la levée du crayon, qui introduit la notion d'arrêt pour former certaines lettres et qui

permet l'entraînement aux bons gestes d'écriture (trait oblique du A nous servira pour l'écriture du i, j, p, s, t, u).

- **Dimension 2 se tourne vers la préoccupation éducative concertée avec les partenaires (mairie, parents, associations...)**

Nous avons choisi de travailler la construction d'élèves citoyens, donc acteurs, donc responsables et de développer la compétence « vivre et apprendre ensemble » (maintien des projets en cours : Recyclage papiers, piles, cartouches, bouchons, Jardinage et ferme, Resto du cœur, Droits de l'enfant, le combat des stéréotypes, Estime de soi, Apprivoiser les écrans, Gestion de la violence...).

Nous proposerons des travaux d'enfants à exposer lors de la Journée de l'Enfance le 25 novembre.

Les représentants des parents souhaitent que nous leur fournissions le matériel quelques jours avant.

Nous envisageons cette année de nous pencher sur les règles du mieux vivre ensemble dans notre environnement et avons choisi d'approfondir le thème de l'eau.

Monsieur Maunier nous propose de nous mettre en contact avec différents organismes qui pourraient intervenir à l'école (S.E.M, SABA et CANAL DE PROVENCE).

Les enseignants sont preneurs !

- **Dimension 3 vise la prise en compte des besoins particuliers en réponse à la difficulté scolaire afin de réduire les inégalités**

Nous avons opté sur l'amélioration de la prise en charge des élèves en grande difficulté (différenciation, manipulation, coopération, confiance en soi, évaluation individualisée par l'enseignant et la psychologue scolaire) et leur prise en charge extérieure (avec le déclenchement rapide des prises en charge de professionnels).

Suite à sa participation l'an passé, à la journée de l'Association Générale des Enseignants de la Maternelle à Saint Martin de Crau et à la soirée avec le Professeur Tisseron à Aix en Provence, Madame Moret envisage de proposer aux parents d'élèves une nouvelle rencontre afin de leur transmettre ce qu'elle a appris sur le thème de l'estime de soi, de la gestion de la violence scolaire et du savoir apprivoiser les écrans pour mieux grandir.

Elle demande quels seraient le jour et l'heure les mieux adaptés aux familles ?

Les représentants de parents suggèrent de refaire comme l'an passé en proposant des dates aux parents.

- **La Dimension 4 concerne l'éducation artistique et culturelle, sportive et humaniste qui contribue à l'égalité des élèves**

Nous avons choisi de permettre aux élèves de rencontrer un maximum de dimensions culturelles et artistiques (musée, théâtre, danse...).

Nous bénéficions toujours de la prestation de qualité de Mathieu Ravera, notre intervenant musique et envisageons à nouveau l'organisation de notre **spectacle de fin d'année** qui devrait avoir lieu le **mardi 12 juin à 17h**

Les enseignants souhaitent très fortement pouvoir réinvestir le Théâtre de verdure et ne souhaitent pas refaire la chorale dans la cour de récréation de l'élémentaire.

Les représentants de la mairie comprennent mais la décision est de la responsabilité de Monsieur le Maire.

Le thème de notre carnaval et fête du printemps tournera cette année autour de l'eau. Il se déroulera probablement le **jeudi 19 avril**. Nous ne pourrons toujours pas défiler et envisageons à nouveau un spectacle et un bal costumé.

La kermesse aura lieu le **jeudi 28 juin**.

Les classes de grande section vont bénéficier d'une intervention **pliage/marionnettes/ventriloquie** courant janvier.

Sorties :

- Garenne pour 2 classes de PS et MS en octobre

- Les enseignants envisagent une sortie en rapport avec le thème de l'eau peut-être au bord de la mer, peut-être à La Ciotat avec visite sous-marine en catamaran et land art sur la plage ?

7- TRAVAUX REALISES et SOUHAITES :

Nous remercions la Mairie et les ouvriers communaux dont bien sûr Monsieur Mante ici présent, pour leur réactivité dès que nous faisons appel à eux pour des travaux d'entretien et de sécurité des locaux.

Nous les informons des travaux souhaités :

CLASSE VIOLETTE :

Les collègues et Atsem ont apprécié la pose du toit, même s'il n'a que très peu plu depuis la rentrée et que nous avons constaté une fuite importante côté jardin.

Nous déplorons toujours les perturbations de résonance qui rendent très pénibles les conditions de travail en occasionnant une grande difficulté de concentration et une grande fatigue pour les élèves et les adultes.

A cela s'ajoute en plus le bruit de la pompe du chauffage de la salle de motricité, placée contre la salle de classe et qui se déclenche très régulièrement et très bruyamment. Nous souhaiterions que ce problème puisse être très rapidement car les désagréments sont très difficiles à supporter pour ceux qui y restent 6 heures par jour.

TOILETTES MS et GS :

Nous souhaiterions le retrait des murets et pose de séparations légères pour raison d'hygiène.

SALLE DE MOTRICITE :

Nous souhaiterions la confection d'un grand placard coulissant comme celui du couloir.

STORES ET FENETRES :

Nous souhaiterions que soient réparés les fenêtres de la classe verte (2^{ème} contre armoire orange) de la classe jaune et de la classe bleue.

COUR :

Nous souhaiterions que soit comblée la rigole devant le portail qui se remplit en temps de pluie.

CLASSE BLEUE :

Nous souhaiterions la pose de deux prises électriques.

CLASSE ROSE :

Nous souhaiterions la réfection d'une prise électrique.

SALLE CANTINE :

Nous souhaiterions l'insonorisation de l'espace repas.

Concernant tous ces travaux, les élus de la mairie prennent note et nous demandent d'établir un courrier récapitulatif des travaux à envisager.

Madame Moret fait part de la détérioration d'un banc d'une valeur de 100€ sur le temps centre aéré. Celle-ci a été constatée par Madame Daffos en fin d'été.

Les élus mairie nous informent que les jeux de cour sur le tapis central vont être renouvelés.

Les parents et les enseignants en sont très satisfaits et les en remercient !

QUESTIONS DIVERSES :

La réponse à certaines questions a déjà été donnée.

Reste :

- Dates conseil d'école : 15 mars et 7 juin.

Clôture du Conseil d'Ecole à 19 heures 30.